

LA PAYE ET LES CHARGES SOCIALES

Niveau II



Même si les systèmes de paie sont de plus en plus fiables, il est fondamental que les responsables et gestionnaires paie comprennent et décryptent tous les mécanismes de paie. La maîtrise de ces différentes réglementations dans l'établissement d'un bulletin de paie est une condition indispensable pour tout collaborateur chargé d'en assurer le contrôle et la fiabilité. C'est le but de cette formation.

Objectifs

- Connaître les fondements juridiques de la paie et leurs pratiques.
- Maîtriser les techniques plus complexes (garantie du net, GMP, ...)
- Prendre en charge les déclarations et le paiement des cotisations dans le contexte de la DSN

Prérequis

 Avoir une expérience en paie d'au moins 1 an est requis.

Participants

- Responsables et gestionnaires de paie.
- Cabinets comptables, éditeurs de logiciels...

Méthodes pédagogiques

- Méthode participative et active.
- Contrôle de savoir-faire en continu à partir des exercices de manipulation.
- Exercices pratiques durant chaque iournée.
- Support de cours remis aux participants

Modalités d'évaluation

- La validation des acquis sera réalisée à travers un quiz et/ou une certification
- Une évaluation qualitative de la formation sera complétée par le stagiaire

Durée

2 jours soit 14 heures

Tarifs et dates

Voir nos plannings et nos tarifs

✓ Introduction

 Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

✓ Calculez les charges sociales (patronales et salariales)

- Les bases (Urssaf, assurance chômage, retraite complémentaire, prévoyance complémentaire...)
- La limite de l'abattement de la base CSG/CRDS et le forfait social
- La proratisation du plafond et sa neutralisation

✓ Rémunérez les temps de travail et leurs aménagements

- o Maîtrisez la notion de temps de travail effectif
- o Respectez les limites en durée du travail
- o Identifiez les heures supplémentaires :
 - Contingent, majorations, contrepartie en repos
- o Gérer les temps partiels :
 - Les heures complémentaires (Loi de Sécurisation de l'Emploi)

✓ Maîtrisez les mécanismes particuliers des absences médicales

- o Indemnisez la maladie, l'accident de travail, la maternité :
 - Suivre les remboursements des IJSS
 - La garantie du net
 - Le temps partiel thérapeutique
 - Les indemnités de prévoyance

✓ Calculer les cotisations des cadres

- o Différencier taux :
 - D'appel; bulletin; contractuel.
- o Repérer les articles 4, 4 bis et 36.
- o Mettre en œuvre la Garantie Minimale de Points.

√ Régulariser progressivement les bases de cotisations

- o Pratiquer la régularisation mensuelle des bases de cotisation.
- o Maîtriser le fonctionnement de l'allégement Fillon et ses évolutions.

✓ Calculer la dernière paie

- O Vérifier les limites d'exonération des indemnités de rupture.
- Établir une paie de solde de tout compte (Régularisation de plafond, de GMP, d'allégement Fillon...).

✓ Contrôler les travaux de l'après-paie

- o Connaitre les déclarations liées à la paie (incluses ou non dans la DSN)
- Le paiement des charges :
 - Urssaf ; caisses de retraite.
- Vérifier l'exactitude de la Ducs DSN

✓ Bilan, évaluation et synthèse de la formation